

ons Unies. Nous avons soutenu ce principe il y a dix ans, quand le Canada a
idé à mettre fin à l'impasse qui empêçait un nombre considérable de pays d'en-
ger aux Nations Unies. Dans mon discours du 24 septembre devant l'Assemblée
générale actuelle, j'ai de nouveau déclaré que le Canada appuyait le principe
l'universalité, et j'ai exprimé le vœu que les Nations Unies parviennent bientôt
la participation universelle. Pour qu'elles soient le porte-parole efficace de l'opi-
ion mondiale, les Nations Unies doivent parvenir à faire accepter par tous les
membres de la communauté internationale les obligations et les responsabilités
révues par la Charte.

Comme le secrétaire général, le Canada estime qu'il est dans l'intérêt de la
communauté internationale d'exposer la Chine communiste aux courants et contre-
courants de l'opinion mondiale. Nous croyons aussi que le règlement de certains
problèmes de paix et de sécurité internationales requiert la collaboration de la
Chine communiste. Nous avons déclaré clairement que nous estimons que le
désarmement est un de ces problèmes, et nous avons réclamé la participation des
communistes chinois à toute conférence mondiale sur le désarmement.

Raisons du vote négatif

C'est dans cet esprit que le Canada a envisagé le problème de la représentation
de la Chine à la session actuelle de l'Assemblée générale. Néanmoins, après mûre
réflexion, le Gouvernement du Canada a jugé qu'il ne pouvait, dans les circons-
tances, voter en faveur de la résolution présentée à l'Assemblée. Pour voter comme
il l'a fait, le Gouvernement du Canada s'est fondé sur les considérations suivantes.

En premier lieu, au cours d'une conférence de presse donnée le 29 septembre,
le ministre des Affaires étrangères de la Chine communiste, le maréchal Chen Yi,
a posé plusieurs nouvelles conditions qui doivent être remplies avant que la Chine
accepte de devenir membre des Nations Unies. Une de ces conditions était que
les Nations Unies annulent la résolution condamnant la Chine communiste comme
agresseur en Corée, où des Canadiens ont combattu et sont morts dans la lutte
contre l'agression. Il a aussi demandé aux Nations Unies de revoir et de modifier
leur Charte. Et il a enfin demandé à l'Organisation d'accepter comme membres
tous les pays soi-disant indépendants et d'expulser tous ceux qui, selon Pékin,
sont des pantins de l'impérialisme. Il a semblé au Gouvernement du Canada que
ces nouvelles conditions soulevaient une question fondamentale: celle de savoir
si Pékin désire encore entrer aux Nations Unies.

En deuxième lieu, il existe une autre condition, posée depuis longtemps et
que la Chine communiste n'a jamais retirée. C'est que la population de Formose
ne soit représentée d'aucune façon au sein des Nations Unies. Le Gouvernement
canadien ne peut oublier que le Gouvernement de la République de Chine est
un des membres fondateurs des Nations Unies et qu'il est à la tête d'une popu-
lation d'environ 12,000,000 de personnes. Il doit tenir compte du désir de la
population de Formose, qui aspire à jouer un rôle complet et honorable au sein
de la communauté internationale. Le Canada, pour sa part, ne croit pas qu'il